



Mars — Avril 2020

L'Info-Relais

Le journal du Relais Petite Enfance
de la Communauté de Communes Loue Lison
secteur de Quingey

Mais où est passé le bonhomme de neige ? Est-il entré dans une maison pour se réchauffer ? Qui aurait trouvé sa pipe et son vieux chapeau ? Pauvre Prévert ! Bientôt les enfants ne comprendront plus le sens de ton poème ! D'habitude à cette époque on vous parle déjà du printemps avec ses jeux et ses activités extérieures, et du plaisir à se retrouver dehors pour profiter de la nature qui s'éveille ! Le calendrier nous dit que le printemps arrive fin mars ! Alors même-si comme nous, vous préférez profiter du soleil, espérons quand même que l'hiver endosse encore un peu son doux manteau blanc pour que nos enfants puissent dévaler les pentes enneigées sur de vieux sacs poubelles ou construire un igloo pour se cacher dans le jardin.

Bonne lecture et à très bientôt !

Les animatrices des Relais Familles Rurales



Relais Petite Enfance

Place de l'église
Maison des services
25440 Quingey
relais.quingey@famillesrurales.org
03 81 63 72 05

Les permanences du relais

Le Mardi :

16h-19h, par téléphone ou en visite

Le Mercredi :

9h-12h, uniquement sur rendez-vous.

Le jeudi :

13h à 16h par téléphone

Le Vendredi:

9h à 12h, par téléphone ou en visite

L'animatrice peut également vous recevoir sur rendez-vous en dehors des heures de permanence.



Le relais sera fermé
du 27 avril au 03 mai

Dans ce numéro :

- Les animations du relais
- A vos agendas (formations, soirée...)
- Le prélèvement à la source
- Tarifs en vigueur au 1er janvier 2020
- Ludothèque Ludodou
- Pour le plaisir !



La formation continue : j'adore !



Zoom sur 3 formations

- ◆ **Formation organisée sur votre temps de travail ! Oui c'est possible ! Vous pouvez la planifier dès maintenant avec vos employeurs**

Gestion du Stress et relaxation (24h) Elle sera animée par Sylvie CAIRE que vous avez rencontrée lors des journées bien-être dans l'atelier pneumacorps. **Vendredi 11/09, vendredi 02/10, vendredi 13/11 et vendredi 04/12 de 13h30 à 17h**

- ◆ **Dans le cadre de la semaine de réduction des déchets, du 21 au 29 novembre, donnez du sens à votre travail tout en protégeant la planète !!**

Intégrer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement (14h) : Limiter mon impact sur l'environnement, mieux gérer ma consommation d'eau, d'énergie, mes déchets, apprendre à fabriquer des produits ménagers (lessive, produits multi-usages...), cosmétiques (liniment...), textiles lavables, créer des jeux avec de la récup' ... **Les samedis 07 novembre et samedi 21 novembre 2020**. La formatrice qui animera ce module travaille au CPIE du Haut-Doubs .

- ◆ **N'oubliez pas de faire tous les deux ans une remise à niveau secourisme ! Recyclage SST (7h)** Prochaine formation : **Samedi 19 septembre 2020 à Quingey**.

Parents employeurs et assistantes maternelles cela vous concerne ! Pour toute inscription ou renseignement (thématique, financement, dossier d'inscription...), n'hésitez pas à contacter votre Relais.



Les animations

Ces temps collectifs gratuits s'adressent à toutes les assistantes maternelles, parents et enfants (de 0 à 6 ans) du secteur de la communauté de communes de Quingey. Nous proposons aussi ces temps collectifs aux gardes à domicile.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent tous les mardis matin de **9h30 à 11h30** sur différentes communes, sauf pendant les vacances scolaires.

- De 9h30 à 10h : Accueil
- De 10h à 11h : Animation
- De 11h à 11h30 : jeux libres, rangement.

Mars 2019

- **Mardi 10 à Rurey** : Atelier d'éveil avec Estelle
Salle des fêtes
- **Mardi 17 à Myon** : Ludothèque Ludodou- *Salle de convivialité*
- **Mardi 24 à Arc et Senans** : Atelier d'éveil avec Estelle -
la Salle des fêtes
- **Mardi 31 à Chenecey Buillon** : Atelier d'éveil avec Estelle - *Salle de convivialité*

Avril 2019

- **Mardi 07 à Liesle** : Atelier d'éveil avec Estelle
Salle St Etienne
- **Mardi 14 à Epeugney** : Eveil musical -
Salle de la Sorbonne

Mai 2018

- **Mardi 05 à Pointvillers** : Concert de bruit avec Olivier
Salle des fêtes



Mardi 24 mars
20 à 22h

Café parent Peps

(Parce que la parentalité peut être joyeuse !)

SURVIVRE AUX 1000 PREMIERS JOURS
DE NOTRE ENFANT



LES P'TITS BOUQUINS

Nouveau rendez vous ! À la maison de retraite
♦ **Vendredi 13 mars de 10h à 11h**

♦ **Vendredi 03 avril à la médiathèque de Quingey**
de 10h à 11h
Renseignements 03 81 63 72 05

A vos agendas



Un nouveau temps d'échanges, uniquement pour les assistantes maternelles

À Chay le 9 mars et à Quingey le 06 avril
de 9h45 à 11h15

Vous venez avec les enfants que vous avez en garde, nous les accueillons et les accompagnons dans l'espace de jeu libre aménagé pour eux, et vous vous retrouvez dans un autre espace (créé dans la même salle), pour échanger entre collègues sur des situations vécues avec les enfants. Cette parole partagée sera accompagnée par Blandine Leyre formée en communication bienveillante.

Uniquement sur inscription au Relais par mail ou téléphone : 08 81 63 72 05
Attention ces séances auront lieu sous réserve de 3 inscriptions minimum.

Soirée information : la formation professionnelle continue



Comment faut-il s'inscrire ?

Suis-je rémunérée ?

Compte Personnel de Formation ou Plan de Formation

Les formations sur le temps de travail

Jeudi 26 mars à 20h à Saône

Inscriptions au Relais 03 81 63 72 05 avant le 19 mars



Analyse des pratiques professionnelles

Accompagnées par un professionnel, venez échanger sur votre métier, sur ce que vous vivez. Grâce au partage et aux regards croisés, il est ainsi possible de prendre du recul mais aussi d'enrichir sa pratique.

Avec Virginie SIGNORI DONTENVILLE

Mercredi 01 avril de 20h à 22h à Avanne

Les autres dates seront définies entre vous lors de cette 1ère rencontre. Ces séances auront lieu en alternance sur différents sites : Avanne, Saône et Quingey. Inscription au 03 81 63 72 05

Soirée création printanière

Venez partager vos idées de bricolages, vos créations, vos réalisations sur le thème du printemps et qui pourront être proposées aux enfants.

Vous pouvez apporter vos modèles, toutes vos idées sont les bienvenues !

Nous réaliserons également un bricolage avec **Milda** qui viendra nous présenter des créations originales en fil de fer.

Mardi 14 avril à 20h

Salle des Mariages à la Mairie de Quingey

[Merci de vous inscrire avant le 30 mars](#)



Le prélèvement à la source des assistants maternels : comment ça marche ?



Attention, pour rappel, la déclaration sur Pajemploi est à faire entre le 25 et le 5 du mois suivant.

Vous êtes assistant maternel, garde d'enfants à domicile ou parent employeur et vous vous interrogez sur les modalités d'application du prélèvement à la source ?

Le 1er janvier 2020, le prélèvement à la source est mis en place pour les salariés du particulier employeur. Rien ne change pour vous ! C'est le centre national Pajemploi qui calculera et prendra en charge le prélèvement de l'impôt à la source sur le compte de l'employeur et son reversement à l'administration fiscale.

En pratique, Pajemploi informera le particulier employeur, au moment de sa déclaration, du montant du salaire net, déduit du montant de l'impôt. L'employeur procédera ensuite au versement de la rémunération à son salarié.

Pour encore plus de facilité, optez pour le service Pajemploi +.

Avec ce nouveau service gratuit, le salarié reçoit son salaire déduit du montant de l'impôt sur son compte bancaire trois jours après la déclaration. L'activation s'effectue en quelques clics à partir de votre espace personnel en ligne.

Pour plus d'information, consultez le site : monprelevementalasource.urssaf.fr

Source : www.pajemploi.urssaf.fr



Sébastien emploie Christelle pour garder son enfant

Christelle est imposable avec un taux de 1,2 %.
Le 30 janvier 2020, Sébastien déclare avec Pajemploi+ 523,65 € de rémunération nette et 13,07 € d'indemnités d'entretien.

1. Pajemploi prélève le salaire net sur le compte bancaire de Sébastien, soit 536,72 €.
2. Pajemploi calcule la retenue à la source de Christelle qui s'élevé à 6,44 € (1,2 % du salaire net imposable de 536,72 €).
3. Pajemploi verse le salaire net de Christelle, déduit du montant de l'impôt, directement sur son compte bancaire, soit 517,21€ (536,72 € - 6,44 €).
3. Pajemploi verse à l'administration fiscale l'impôt à la source de Christelle, soit 6,44 €.

Tarifs réglementaires au 1er janvier 2020

RÉMUNÉRATION DE L'ASSISTANT MATERNEL

TAUX HORAIRE MINIMUM POUR L'ASSISTANT MATERNEL AU 1 ER JANVIER 2020 :

2,85€ en brut soit 2,23€ en net

ATTENTION ! La revalorisation du montant du SMIC n'entraîne pas automatiquement une revalorisation du salaire horaire de l'assistant maternel, sauf si celui-ci est rémunéré au minimum légal. (source : pajemploi)

INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

L'assistant maternel bénéficie d'une indemnité d'entretien pour couvrir certains frais : jeux et matériels d'éveil, matériels et produits de couchage et de puériculture (sauf les couches qui sont fournies par les parents), consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, etc.

Selon la **convention collective du particulier employeur** (article 8) : « l'indemnité afférente à ces frais est due pour chaque journée d'accueil. Elle ne peut être inférieure au montant défini par l'accord paritaire du 1er juillet 2004 soit **2,65€ par journée d'accueil** ».

Selon la **législation** : en application de la loi n°2005-706 du 27 juin 2005 et des articles L423-18 et D423-6 et 7 du CASF depuis le 1er juillet 2012, les indemnités d'entretien doivent correspondre à 85% du minimum garanti mentionné à l'article L.141-8, soit **3.10€ par enfant et pour une journée de 9h00**.

Ce montant est calculé en fonction de la durée effective d'accueil quotidienne.

PLAFOND JOURNALIER CAF

Pour une prise en charge des cotisations par la CAF (pour les enfants de moins de 6 ans), la rémunération brute de l'assistant maternel agréé ne doit pas dépasser un plafond journalier de référence (5 fois la valeur du SMIC horaire brut) par enfant gardé.

Ce plafond est de **50.75€ brut soit 39.58€ net** au 1^{er} janvier 2020.

(source : Pajemploi)



Bon à savoir !

Le prolongement du complément libre choix du mode de garde (CMG) à taux plein jusqu'à la rentrée scolaire.

ALLOCATION DE FORMATION

Dans le **cadre du Plan de développement des compétences** (anciennement plan de formation), lorsqu'un assistant maternel part en formation en dehors du temps de travail il bénéficie d'une indemnité. Cette dernière a été revalorisée et sera désormais de **4,54 € de l'heure**.

Les indemnités repas et kilométriques sont inchangées (**11€/repas** et **0.211€/km**).





Pour le plaisir !

Recette et bricolage...



Ludothèque Ludodou

Les muffins du printemps

Ingrédients :

- 100g de beurre
- 100g de chocolat
- 2 oeufs
- 100g de sucre
- 60g de farine
- 1 cuillère à café de levure
- pâte d'amande verte (ou blanche + colorant)
- petits pots de fleurs propres



Une fois par mois la Ludothèque Ludodou vient à votre rencontre sur les communes. Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

Cécile se fera une joie de vous accueillir et de vous expliquer toutes les modalités d'accès à ce service!! 2 séances gratuites puis 3 € la séance. Un bon moment à partager entre parents, assistantes maternelles et enfants autour du jeu !

Des espaces de jeux pour tous les âges
Location de jeux (1 jeu 1 mois = 2 €)

De 8h30 à 11h30 :

Jeudi 26 mars à Le Val (Pointvillers)

Jeudi 14 mai à Chenecey Buillon

Pour en savoir plus :

ludo.ludodou@famillesrurales.org

Préparation :

Préchauffez le four à 220°C.

Faites fondre 2 minutes le chocolat et le beurre au micro-onde (ou à la casserole).

Ajoutez ensuite les œufs un à un. Battez avec un fouet.

Ajoutez la farine, le sucre et la levure.

Versez la préparation dans des petits moules à muffins.

Faites chauffer le tout 10 minutes au four.



Dressage :

Lavez vos petits pots de fleurs et recouvrez l'intérieur de papier sulfurisé. Disposez vos muffins à l'intérieur. Réalisez de jolies petites décorations pour former les feuilles et tiges... Vous aurez l'illusion d'avoir de vraies petites plantes !

Ça pousse, ça pousse...



Le sac à doudou de Laetitia, assistante maternelle à Naisey-les-Granges :

Pour transporter le doudou et/ou la tétine d'un enfant de manière plus pratique et personnalisée, Laetitia a fabriqué un sac à doudous, elle nous transmet la méthode pour les créer !

Matériel :

- 4 coupons de coton de 24x28cm
- 130 cm de ruban
- du fil assorti

Déroulement :

Tracer 4 rectangles de 24x28cm sur votre tissu.

Epingler endroit sur endroit le tissu extérieur et coudre sur 3 côtés (latéraux + bas).

A 1 cm du bord supérieur, laisser un vide de 2 cm (qui servira de glissière pour le ruban) et ce, des 2 côtés.

Faire de même avec le tissu intérieur mais veiller à laisser une fente de 10 cm environ sur un côté (afin de retourner ensuite l'ouvrage).

Couper les angles. Insérer endroit/endroit la pochette intérieure dans la pochette extérieure.

Epingler les deux bords supérieurs ensemble et coudre tout le pourtour du pochon.

Retourner l'ouvrage. Fermer la fente au point invisible et rentrer la doublure dans le pochon.

Faire une surpiqûre à 0,5 cm et une à 3 cm du bord supérieur.



Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :

https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte